

Article 1- Appellation et objet des prix

Les Prix de thèse Fondation UBS ont pour objectif de distinguer les meilleurs travaux de recherche effectué dans le cadre d'un doctorat.

La Fondation UBS souhaite récompenser des travaux de doctorat

- consacrés aux écosystèmes d'innovation dans les domaines suivants : mer et littoraux, environnement, santé et handicap, cybersécurité et intelligence artificielle, industrie du futur ;
- et apportant une contribution significative à un ou plusieurs enjeux environnementaux, numériques, sociétaux, économiques, industriels ou territoriaux, **enjeux de transition** dans laquelle l'Université Bretagne Sud s'engage.

Deux prix de 1 000 euros seront attribués,

- un prix « sciences et techniques »
- et un prix « sciences humaines et sociales ».

Les Prix de thèse Fondation UBS seront remis lors de la cérémonie remise des diplômes de doctorat, HDR et Honoris Causé le jeudi 13 mai 2027. (**présence requise pour prétendre au prix**).

Article 2 - Eligibilité

Les Prix de Thèse Fondation UBS s'adresse aux docteurs ayant soutenu leur thèse entre le 1er avril 2025 – 31 décembre 2026.

Ces thèses doivent avoir été réalisées au sein d'un laboratoire d'une des Ecoles Doctorales de l'Université Bretagne Sud.

Tous les candidats respectant ces critères peuvent postuler, indépendamment du mode de financement de la thèse (CIFRE, contrat doctoral, ...).

Article 3 – Composition du jury - Procédure de sélection des lauréates et des lauréats

Le jury, composé de représentants de la communauté universitaire et de personnalités qualifiées, est nommé par Fondation UBS et l'UBS. Il analyse les dossiers de candidature, et, si nécessaire, fait appel à toute compétence extérieure pertinente.

Une grille d'évaluation sera complétée selon les critères mentionnés à l'article 1.

Chaque membre du jury dispose d'une voix.

Les membres du jury se réservent le droit d'auditionner les candidats si cela s'avérait nécessaire pour prendre la décision la plus juste.

Article 4 - Composition du dossier de candidature

Pour concourir au Prix de thèse Fondation UBS, chaque candidate ou candidat doit constituer un dossier composé des pièces énumérées dans la fiche de candidature et l'envoyer à : fondation@univ-ubs.fr

Les dossiers incomplets ou envoyés hors délais ne seront pas examinés.

Article 5 - Calendrier

- Lancement de l'appel à candidature 18 septembre 2026
- Clôture de l'appel à candidature 31 décembre 2026
- Phase de sélection 1^{er} semestre 2027
- Remise des Prix de thèse lors de la cérémonie de remise des diplômes de doctorat, HDR et Honoris Causé le jeudi 13 mai.

Article 8 – Dossier de candidature

Le dossier de candidature est constitué des pièces suivantes :

- La fiche de candidature. Cette fiche donne les informations principales relatives à la candidate ou au candidat et à la thèse, ainsi que l'identification des points majeurs répondant aux critères mentionnés à l'article 1,
 - 1 CV
 - 1 résumé de votre thèse (1 page)
 - les rapports de thèse et de soutenance
 - une lettre de motivation mettant en avant les critères d'éligibilité
-

Les dossiers de candidature doivent impérativement être transmis **par voie électronique** à Fondation UBS avant le **31/12/2026** à l'adresse fondation@univ-ubs.fr, un accusé de réception sera envoyé.

Article 9 – Droit à l'image et communication

Toute personne candidatant au Prix de Thèse de la Fondation UBS autorise l'Université Bretagne Sud et la Fondation UBS à utiliser librement ses noms et prénoms et son image par voie de citation, mention, reproduction ou représentation à l'occasion d'actions de communication interne ou externe.

Article 10 - Acceptation du règlement

Le dépôt d'un dossier de candidature vaut acceptation du règlement.